

COMMUNIQUÉ INTERNE

DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

C0/2021/01– Sarrebruck, le 25 janvier 2021

À l'attention de tou-te-s les membres de l'Université de la Sarre

Madame, Monsieur,

À l'ordre du jour de la réunion du Sénat du 17 février 2021 figurent l'audition et l'élection aux postes de vice-président-e-s.

Conformément à l'Art. 18 (3) de la loi sur l'enseignement supérieur de la Sarre (*Saarländisches Hochschulgesetz*, SHSG), en lien avec l'Art. 37 du règlement intérieur de l'Université de la Sarre (*Grundordnung der Universität des Saarlandes*), je propose :

Prof. Dr. Veit Flockerzi

UFR M (Médecine) – Pharmacologie et toxicologie
comme candidat au poste de **vice-président Recherche**

Dr. Tina Hellenthal-Schorr

Service Formation et Enseignement (Direction LS)
comme candidate au poste de **vice-présidente Formation et Enseignement**

Prof. Dr. Cornelius König

UFR HW (Sciences humaines et gestion d'entreprise) – Psychologie du travail et de l'organisation
comme candidat au poste de **vice-président Internationalisation et Relations européennes**

En vertu de l'Art. 37, al. 1, phrase 2 du règlement intérieur (*Grundordnung*), les membres de l'Université et notamment les membres du Sénat doivent avoir la possibilité de s'entretenir avec les candidat-e-s proposé-e-s.

Je vous convie par conséquent à une présentation publique de la candidate et des candidats, organisée par l'Université le **mercredi 17 février 2021 de 11h00 à 12h30**.

Cette présentation se déroulera en ligne.

**Vous pourrez y accéder
via le lien suivant**



Sincères salutations,
Signé le professeur M. Schmitt
Président de l'Université